

CHAMPIONNAT U13

Championnat sans publication de classement mais **expérimenté** en 3 phases.

1^{ère} Phase sans publication de classement :

Brassage sur 3 niveaux : D4 (X poules de 9 équipes), D3 (6 poules de 9 équipes) et D2 (4 poules de 9 équipes)

4 journées de plateaux de 3 équipes (Poules géographiques de 9 équipes). Suivant le nombre d'équipes engagées, il peut y avoir des poules de 8 équipes donc quelques matches secs. Chaque équipe de la poule rencontre toutes les autres.

Composition des Niveaux d'après le classement de la saison précédente et après confirmation des engagements via Foot Club pour la nouvelle saison. La confirmation des Niveaux proposés par la Commission Foot Animation s'effectue soit par courrier ou mail soit lors des réunions « J'accompagne les U13 » se déroulant en début de saison dans chaque secteur.

Engagement payé par toute équipe engagée lors du tirage des poules de la 3^e Phase et amende (forfait simple) pour toute équipe qui se retire après la composition de celles-ci.

2^e Phase sans publication de classement :

4 Niveaux sur 5 journées : D4 (X poules), D3 (9 poules), D2 (5 poules) et D1 (2 poules)

Championnat sans match retour

Poules de 6 équipes

Les équipes évoluant en D1 et D2 sont réparties dans les poules selon leur classement durant la phase précédente.

Poules géographiques pour les D3 et D4

4 équipes de D1 (les 2 premières de chaque poule peuvent accéder à un criterium de ligue. En cas de désistement d'une équipe, l'équipe classée troisième dans la même poule pourrait la remplacer. Le seul critère qui est pris en compte après le sportif est sur « l'esprit », les équipes U13 ne peuvent accéder à celui-ci en cas de cumul de sanctions disciplinaires ou de prévention.

3^e Phase sans publication de classement :

4 Niveaux sur 7 journées : D4 (X poules de 9 équipes), D3 (6 poules de 9 équipes), D2 (3 poules de 8 équipes) et D1 (2 poules de 8 équipes)

Championnat sans match retour

Poules de 8 équipes pour les D1 et D2

Ces équipes sont réparties dans les poules selon leur classement durant la phase précédente.

Poules géographiques de 8 ou 9 équipes pour les D3 et D4

Ce championnat se déroule comme pour la première Phase sous forme de plateaux de 3 équipes.

Ententes

Les ententes entre clubs ne peuvent pas évoluer en D1 lors de la seconde Phase.
L'entente porte le nom du club où se déroulent les rencontres.

Montées – Descentes

Possibilité d'avoir plusieurs équipes dans un même Niveau sauf dans les 2 poules de D1 de la seconde Phase.

Il y a des montées et des descentes à la fin de chaque phase (Se reporter au tableau). Si l'équipe ayant le plus petit indice ne monte pas, les autres équipes ne peuvent pas accéder au Niveau supérieur.

Il n'y a pas de récompense en fin de saison.

Détermination des équipes montantes ou descendantes dans chaque phase, dans le cas d'un nombre impair d'équipes :

1. Le ratio de chaque équipe ayant le même rang de classement (quotient entre le nombre de points et le nombre de matchs joués par chaque équipe).
2. En cas de ratio identique, les équipes sont départagées par le ratio du goal-average général (quotient entre la différence de buts et le nombre de matchs joués par chaque équipe).
3. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par le ratio de la meilleure attaque (quotient entre le nombre de buts marqués et le nombre de matchs joués (par chaque équipe).
4. Les équipes réserves de D2 ne peuvent accéder à la D1:
 - si une équipe réserve termine dans les 3 premiers d'une même poule,
Le 4^e de cette poule accède à l'échelon supérieur.
 - si 2 réserves terminent dans les 3 premiers d'une même poule,
Le 4^e de cette poule accède à l'échelon supérieur ainsi que le meilleur
4^e d'une autre poule.
 - si 3 réserves terminent dans les 3 premiers d'une même poule,
Le 4^e de cette poule accède à l'échelon supérieur ainsi que les 2
meilleurs 4^e de 2 autres poules.
5. Niveau D3

Si l'équipe ayant le plus petit indice dans ce Niveau ne termine pas première, l'équipe ayant un indice supérieur ne peut pas monter. C'est l'équipe classée seconde de la même poule qui accède.
Si celle-ci ne peut pas monter non plus, nous prendrons le meilleur deuxième des autres poules.
6. Niveau D4

Si l'équipe ayant le plus petit indice dans ce Niveau ne termine pas première, l'équipe ayant un indice supérieur ne peut pas monter. C'est l'équipe classée seconde ou troisième de la même poule qui accèdera.
Si celle-ci ne peut pas monter non plus, nous prendrons le meilleur deuxième ou le meilleur troisième des autres poules.

Classements

En cas d'égalité dans une même poule, les équipes sont départagées par :

1. Le classement aux points des rencontres jouées entre elles durant la phase.
2. La meilleure différence de buts sur les rencontres jouées entre elles par les équipes restées à égalité après le classement précédent.
3. Le plus grand nombre de buts marqués sur les rencontres jouées entre elles par les équipes restées à égalité par le classement précédent.
4. La meilleure différence de but sur toutes les rencontres jouées durant la phase par les équipes restées à égalité par le classement précédent.
5. Le plus grand nombre de buts marqués sur toutes les rencontres jouées durant la phase par les équipes restées à égalité par le classement précédent.

Rencontres

Les rencontres se déroulent le samedi après-midi aux dates officielles prévues sur le calendrier établi par la Commission Technique.

Matches de 1 x 30 mn si 3 équipes

Matches de 2 x 30 mn si 2 équipes

Début des rencontres :

1^{ère} Phase : 13 h 30 (plateaux de 3 équipes)

2^e phase : 13 h 30 (Horaire d'hiver)

3^e Phase : 13 h 30 (Plateaux et matches secs)

Changement de date des rencontres

Possibilité d'avancer ou de reporter une rencontre si les clubs concernés sont d'accord mais à la condition de fournir la date de report lorsque la demande est faite. Celle-ci ne peut pas se dérouler après la dernière journée de chaque phase.

Licences

Tous les joueurs participants devront avoir une licence.

A partir de la seconde Phase, toute licence manquante sera amendée, avec un maximum par équipe et par journée. (Voir Tarif dans l'annuaire)

Toute équipe ayant un ou plusieurs joueurs sans licence ne peut accéder au Niveau supérieur à la fin de la 2^e Phase.

Equipers premiers

Pas de notion d'équipers premiers en Foot réduit.

Mutations

Le cachet « mutation » est obligatoire sur les licences à partir des U12 inclus. Par conséquent, l'article 160 de la Fédération Française de Football concernant le nombre de mutés est applicable ainsi que l'accord du club quitté obligatoire hors période.

Arbitrage

L'arbitrage est assuré de préférence par un jeune licencié du club recevant, à défaut par un jeune licencié du club adverse ou par un dirigeant licencié d'un des 2 clubs.

Rappel : Lorsque vous avez des remplaçants, il vous est demandé d'en utiliser un comme Arbitre Assistant en le changeant toutes les 15 minutes.

Forfait

Le forfait, simple ou général, enregistré est amendé. (Voir tarif dans l'annuaire)

Si l'équipe qui reçoit est absente, une amende supplémentaire est infligée et est reversée à l'équipe visiteuse si elle s'est déplacée (Tarif dans l'annuaire du District).